

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation
et de la citoyenneté

Bureau de la citoyenneté

Section des élections

**Arrêté préfectoral portant acceptation de la démission de Monsieur Jean-Michel HOORELBEKE
de ses fonctions d'adjoint au maire de la commune de SALOME**

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-4 et L. 2122-15 ;

Vu la lettre en date du 19 octobre 2023 par laquelle Monsieur Jean-Michel HOORELBEKE présente sa démission de ses fonctions de 3^e adjoint au maire et de conseiller municipal de la commune de SALOME;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – La démission de Monsieur Jean-Michel HOORELBEKE de ses fonctions de 3^e adjoint au maire de la commune de SALOME est acceptée et prendra effet dès la notification du présent arrêté à l'intéressé.

Par ailleurs, il est pris acte de sa démission du conseil municipal.

Article 2 – Le présent arrêté sera notifié au maire de SALOME ainsi qu'à l'intéressé.

Lille, le **14 NOV. 2023**

Pour le préfet et par délégation,

La secrétaire générale



Fabienne DECOTTIGNIES